



Service gestion des volontaires

ARRÊTÉ

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours,

portant changement d'affectation du
sapeur 1ère classe Catherine
RYCHLINSKI au CIS GAILLAC

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la
partie réglementaire,

VU la demande de changement d'affectation de Madame Catherine
RYCHLINSKI du service départemental d'incendie et de secours des
BOUCHES-DU-RHONE au service départemental d'incendie et de
secours du TARN,

VU le certificat médical d'aptitude physique en date du 28/05/2018 ,

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de
secours du Tarn,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Madame Catherine RYCHLINSKI, née le 27 août 1984 à LONGJUMEAU (91), est engagée au corps
départemental des sapeurs-pompiers du TARN, en qualité de sapeur-pompier volontaire au grade de sapeur 1ère
classe, affectée au centre de secours de GAILLAC, pour une durée de 5 ans, à compter du 1er juin 2018.

Article 2 : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps
départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du
service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

A Albi le :

06 JUN 2018

Le président du conseil d'administration
du SDIS



Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte tenu de la réception
en préfecture le :

et de la notification à l'intéressé(e) le

**Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois
à compter de sa date de notification ou de publication.**